

*Le gouvernement et le MEDEF*

*présentent*

## **LE PLUS GRAND PLAN SOCIAL DE L'HISTOIRE**

*avec :*

- 856 700 chômeurs radiés des Assedics
- 130 000 chômeurs virés de l'A.S.S.
- 30 000 intermittents radiés des Assedics
- 500 000 RMI transformés en RMA

**SORTIE NATIONALE  
LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2004**

**JEUDI 13 NOVEMBRE**

à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration de l'Unédic

**10h00 – RASSEMBLEMENT PLACE DE  
BRETAGNE POUR ACTIONS**

**17H00 - MANIFESTATION PLACE GRASLIN**

**TOUS ENSEMBLE  
POUR DIRE **NON** ! A LA POLITIQUE SOCIALE  
DU GOUVERNEMENT !**

*Le gouvernement et le MEDEF*

*présentent*

## **LE PLUS GRAND PLAN SOCIAL DE L'HISTOIRE**

*avec :*

- 856 700 chômeurs radiés des Assedics
- 130 000 chômeurs virés de l'A.S.S.
- 30 000 intermittents radiés des Assedics
- 500 000 RMI transformés en RMA

**SORTIE NATIONALE  
LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2004**

**JEUDI 13 NOVEMBRE**

à l'occasion de la réunion du Conseil d'Administration de l'Unédic

**10h00 – RASSEMBLEMENT PLACE DE  
BRETAGNE POUR ACTIONS**

**17H00 - MANIFESTATION PLACE GRASLIN**

**TOUS ENSEMBLE  
POUR DIRE **NON** ! A LA POLITIQUE SOCIALE  
DU GOUVERNEMENT !**

**Tandis que le chômage ne cesse d'augmenter, on prétend "revaloriser le travail" ; concrètement on restreint les droits sociaux existants afin d'imposer la baisse des salaires et la dégradation des conditions de travail.**

**Le 1er janvier 2004**, ce sont 252400 à 369800 chômeurs qui seront virés de l'Assédic, des dizaines de milliers au cours des mois suivants pour arriver à un total de 613900 à **856700 sur 2 ans**.

**Le 1er janvier 2004**, l'ASS ne sera plus accordée que pour une durée limitée à 2 ans, première charrette, **130 000 chômeurs en seront virés dès le 1 juillet, les autres suivront.**

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2004**, instauration du RMA (Revenu Minimum d'Activité) : **les chômeurs n'auront plus le choix de leur emploi.** Ils se trouveront devant l'obligation de travailler pour un revenu inférieur au seuil de pauvreté et seront placés sous la tutelle de leur employeur qui pourra à tout moment leur faire perdre leur RMA et indirectement le RMI, si le travailleur ne donne pas satisfaction.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2004**, mise en application du nouveau système d'indemnisation chômage des travailleurs du spectacle. Ce sont à terme **1/3 des professionnels du spectacle qui ne pourront plus vivre de leurs métiers.**

A ces attaques contre les chômeurs s'ajoutent, le torpillage encore récent du régime des **retraites** par répartition, le sabotage en cours de la **sécurité sociale**, le démantèlement programmé de tous les services publics dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce et de l'Accord Général sur le Commerce des Services, la **privatisation de l'ANPE**, la **suppression d'un jour férié**, etc....

Le tout forme un ensemble cohérent, qui vise avant tout à faire baisser les salaires en créant l'insécurité sociale!

**J – 49 !**

Liste des signataires en cours : AC ! (Agir ensemble contre le Chômage et la précarité !), ATTAC 44, les Alternatifs, CNT- interco , Fa de Nantes, G10 Solidaires, Gasprom ASTI de Nantes, LCR, LDH section de Nantes, Mouvement des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel ,URF CGT-Spectacle, ASPROS et ACTIONS-OUEST, Scalp de Nantes,

**Tandis que le chômage ne cesse d'augmenter, on prétend "revaloriser le travail" ; concrètement on restreint les droits sociaux existants afin d'imposer la baisse des salaires et la dégradation des conditions de travail.**

**Le 1er janvier 2004**, ce sont 252400 à 369800 chômeurs qui seront virés de l'Assédic, des dizaines de milliers au cours des mois suivants pour arriver à un total de 613900 à **856700 sur 2 ans**.

**Le 1er janvier 2004**, l'ASS ne sera plus accordée que pour une durée limitée à 2 ans, première charrette, **130 000 chômeurs en seront virés dès le 1 juillet, les autres suivront.**

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2004**, instauration du RMA (Revenu Minimum d'Activité) : **les chômeurs n'auront plus le choix de leur emploi.** Ils se trouveront devant l'obligation de travailler pour un revenu inférieur au seuil de pauvreté et seront placés sous la tutelle de leur employeur qui pourra à tout moment leur faire perdre leur RMA et indirectement le RMI, si le travailleur ne donne pas satisfaction.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2004**, mise en application du nouveau système d'indemnisation chômage des travailleurs du spectacle. Ce sont à terme **1/3 des professionnels du spectacle qui ne pourront plus vivre de leurs métiers.**

A ces attaques contre les chômeurs s'ajoutent, le torpillage encore récent du régime des **retraites** par répartition, le sabotage en cours de la **sécurité sociale**, le démantèlement programmé de tous les services publics dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce et de l'Accord Général sur le Commerce des Services, la **privatisation de l'ANPE**, la **suppression d'un jour férié**, etc....

Le tout forme un ensemble cohérent, qui vise avant tout à faire baisser les salaires en créant l'insécurité sociale!

**J – 49 !**

Liste des signataires en cours : AC ! (Agir ensemble contre le Chômage et la précarité !), ATTAC 44, les Alternatifs, CNT- interco , Fa de Nantes, G10 Solidaires, Gasprom ASTI de Nantes, LCR, LDH section de Nantes, Mouvement des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel ,URF CGT-Spectacle, ASPROS et ACTIONS-OUEST, Scalp de Nantes,